

Forum des Halles

« Une bonne affaire pour les Parisiens »

Anne Hidalgo, première adjointe au maire de Paris, répond à la polémique



Raymond Delalande/JDD

Interview
Bertrand Gréco

Depuis la rentrée, les polémiques s'accumulent, des élus de tous bords crient au scandale... Que se passe-t-il à la mairie de Paris ?

J'ignore pourquoi ces polémiques apparaissent. Il y a eu le protocole d'accord [avec l'UMP] dans le cadre du procès de Jacques Chirac : nous devons le faire pour que la Ville soit correctement indemnisée. Il y a eu la fameuse exposition de Larry Clark : Paris est la seule ville à avoir présenté l'œuvre complète de cet artiste ; mais il fallait se conformer à la loi. Quant à l'article de *Capital* [le magazine reproche au maire de salarier « une bonne trentaine

de permanents CGT, planqués dans l'une des mutuelles de la ville »], il est tout simplement mensonger et diffamatoire. Bertrand Delanoë a bien fait de dire que la Ville porterait plainte.

Autre polémique : la vente du centre commercial des Halles – le plus grand d'Europe – à Unibail et AXA. Pourquoi ?

La politique municipale depuis 2001 a consisté à céder les actifs qui ne présentent pas d'utilité particulière pour la Ville. C'est le cas du Forum des Halles, qui restera toujours un centre commercial. La mairie n'a pas vocation à être propriétaire de tout le foncier de la commune. Elle possède les voiries, les équipements publics, les logements sociaux. Quel est l'intérêt pour les Parisiens d'être propriétaire

d'un centre commercial ? Bien entendu, aux Halles, nous conservons les espaces nécessaires aux services publics, qui continueront à trouver leur place sous la Canopée.

S'agit-il de trouver un financement pour un chantier des Halles devenu beaucoup plus coûteux que prévu ?

Pas du tout. Depuis le début, il est prévu que la Ville paie les équipements publics et Unibail les équipements privés. Les discussions ont démarré en 2008. Depuis, la crise financière est venue déstabiliser les marchés. La valeur de ce type de bien est devenue difficile à évaluer. Les négociations ont été âpres et animées. On est parti de très bas : Unibail réclamait un prix très inférieur au nôtre : moins de 100 millions

d'euros. Ils nous ont dit : « Nous avons des actionnaires ! » Nous avons répondu : « Nous avons des citoyens ! » Nous nous sommes mis d'accord sur un prix intéressant pour les Parisiens : 238 M€. Une bonne affaire.

Mais ce prix est partiellement compensé par l'indemnité que la Ville s'est engagée à verser à Unibail-AXA...

Avec les travaux, nous allons supprimer des commerces et démolir certaines parties du Forum. D'où cette indemnité compensatrice d'environ 75 M€. Cette somme est comptabilisée dans le coût global de la rénovation des Halles : 802 M€. N'oublions pas que cette vente permettra de financer près de 50 % de la Canopée (482 M€). En plus, nous avons négocié une clause selon laquelle le centre commercial reversera à la Ville une partie des bénéfices engendrés par la rénovation des Halles, à hauteur de 30 à 50 M€, une fois l'opération achevée.

Vos alliés Verts estiment que la mairie a « bradé » le centre commercial, faisant ainsi un « cadeau financier somptuaire » à Unibail-AXA...

Je les mets au défi de détailler ce qu'ils appellent un « cadeau ». Nous avons vendu d'anciennes et de nouvelles surfaces commerciales. Le prix de cette vente dépasse de 7 % l'estima-

tion globale faite par France Domaine (222 M€). Et il a été validé par le Conseil du patrimoine de la Ville.

Que répondez-vous à ceux qui reprochent à Bertrand Delanoë de vouloir coûte que coûte imprimer sa marque au cœur de Paris ?

Il a raison. Un maire doit gérer le quotidien, mais aussi être

un visionnaire et un bâtisseur, surtout dans une capitale mondiale telle que Paris. Cela se concrétise par des projets emblématiques comme les Halles. Je reviens de Londres : croyez-moi, Paris n'y a pas l'image d'une ville immobile.

www. Retrouvez cette interview in extenso sur lejdd.fr

Visites guidées,
stages d'équitation,
activités manuelles
et écologiques,
découvrez tous les loisirs
de vos vacances
en famille.

www.promenades92.fr

Ce site est créé et animé par
le Conseil général des Hauts-de-Seine

92
Conseil général
Hauts-de-Seine